



**HAL**  
open science

# L'environnement entre nature et paysage : propositions pour une approche géographique Avant-propos

Monique Barrue-Pastor

► **To cite this version:**

Monique Barrue-Pastor. L'environnement entre nature et paysage : propositions pour une approche géographique Avant-propos. Sud-Ouest Européen, 2000, 7, pp.1-4. hal-02865906

**HAL Id: hal-02865906**

**<https://hal.science/hal-02865906>**

Submitted on 12 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'environnement entre nature et paysage : propositions pour une  
approche géographique. Avant-propos  
Monique Barrué-Pastor

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Barrué-Pastor Monique. L'environnement entre nature et paysage : propositions pour une approche géographique. Avant-propos. In: Sud-Ouest européen, tome 7, 2000. L'environnement entre nature et paysage. pp. 1-4;

[https://www.persee.fr/doc/rgpso\\_1276-4930\\_2000\\_num\\_7\\_1\\_2723](https://www.persee.fr/doc/rgpso_1276-4930_2000_num_7_1_2723)

---

Fichier pdf généré le 06/04/2018

## *L'environnement entre nature et paysage : propositions pour une approche géographique*

### *Avant-propos*

Une certaine tradition interdisciplinaire, entre géographie physique et géographie humaine, a permis d'éviter la dichotomie conflictuelle qu'ont connue une majorité de géographes entre les années 1950 et 1970. Objets d'études et méthodologies ont été hybridés sous l'impulsion essentiellement de deux composantes : les biogéographes et les ruralistes. Nous partageons en cela les analyses effectuées par T. Muxart et Y. Luginbühl dans *La question de l'environnement dans les sciences sociales* (PIREVS-CNRS, 1998). Les recherches géographiques développées dans ce contexte théorique et méthodologique se caractérisent par un apport corrélé entre géographie physique, sociologie, un recours systématique à l'histoire régressive et un souci constant de l'homme vivant en société. Elles intègrent une prise en compte du milieu biophysique dans un contexte social, économique, culturel et historique donné, qu'il s'agisse de recherche sur les logiques de fonctionnement des sociétés passées ou sur les environnements liés aux activités des sociétés actuelles.

La notion d'environnement est ici essentiellement fonctionnelle et englobante : elle nécessite une approche systématique basée sur les principes de globalité et de complexité : elle repose sur l'analyse des interactions de systèmes complexes qui permettent de retrouver une certaine unité du vivant. Par ailleurs, elle suppose une réflexion interactive allant constamment du « local » au « global », du « particulier » au « général », de la connaissance à l'action et inversement. Ce positionnement scientifique est d'autant plus nécessaire que les recherches en environnement se situent dans un contexte où la pression de la demande sociale est très forte et très prégnante. Une tradition de réflexion sur les relations entre société, nature et culture marque le champ géographique dans sa volonté de construire des interrelations entre paysage et environnement, ancrées dans les recherches sur les transformations

de l'espace, qu'il soit rural ou urbain, en relation avec la question du renouvellement des ressources naturelles, des effets des nouvelles pratiques sociales sur les paysages et les milieux « naturels ». Une géographie hybridée, à la fois physique et humaine, cherche à explorer le champ de l'environnement tel qu'il a été problématisé depuis une vingtaine d'années, précisément parce qu'il permet de renouveler l'exploration des rapports entre la nature et la société, la biophysique avec l'anthropique et le social. On peut ainsi parler d'une géographie « recomposée » (Muxart et Luginbühl, *op. cit.* 1998). Une géographie centrée sur des objets d'interface, tels que, paysage, risque, ressources, territoire, dynamique spatio-temporelle. Une géographie ouverte aux notions de pratiques et de représentations, de la nature et de l'environnement et qui revendique une contribution décisive à leur analyse interdisciplinaire. L'objectif n'est pas de construire une nouvelle discipline environnementale, mais d'interpeller, à la lumière des problématiques environnementales, la manière de faire de la recherche en géographie et de redéfinir certains concepts d'interface. Ce faisant, on suscite la rencontre entre une discipline et un complexe épistémologique très vaste, qui embrasse l'ensemble des rapports entre les sociétés et la nature. Cette confrontation tend à dépasser le strict terrain scientifique et à se développer dans le domaine de l'éthique, ce qui suppose un effort sans cesse renouvelé de programmation de la recherche.

Ainsi, le point de vue proposé pour aborder les questions d'environnement est à la fois ancré dans les fondements de la discipline géographique, et nécessite d'être reconstruit. Il intègre le traitement de la complexité, de la diversité des composantes, la non linéarité, l'analyse de la multiplicité des causes et des effets. Les difficultés sont liées à la nature des problèmes étudiés qui impose de recourir à des approches interdisciplinaires, d'aborder la multiplicité et

les emboîtements des échelles d'espace et de temps ainsi que des niveaux d'organisation des systèmes vivants où s'expriment ces phénomènes, enfin d'aborder la diversité des activités humaines.

Deux choix théoriques transversaux semblent incontournables : l'entrée territoriale et l'entrée spatio-temporelle. Le premier est indispensable pour la compréhension des interactions entre les sociétés et la nature, entre groupes sociaux et systèmes naturels. Il est en concordance avec l'évolution des problématiques environnementales qui sont devenues, après une première phase naturaliste, très franchement anthropocentrées pour ne pas dire sociocentrées. Le second est indispensable à la mise en perspective dynamique par l'élaboration de systèmes spatio-temporels en mouvement, à l'interface des faits de nature et des faits de société. L'articulation des différents niveaux d'échelle et la définition d'unités fonctionnelles pertinentes en fonction des phénomènes observés renvoient à des découpages spatiaux concrets et à l'identification des séquences temporelles qui permettent de saisir les processus à l'œuvre. Que ce soit sur le plan des thématiques, des problématiques ou sur celui des méthodes et des démarches de recherche, les problèmes posés à propos de l'environnement offrent de multiples possibilités de renouvellement au champ géographique. Ils exigent, pour être traités dans leur dimension propre, une modélisation convergente des approches naturalistes et des approches sociales.

L'évolution majeure, engendrée par l'expansion de la dimension environnementale des problématiques antérieures, modifie leur ancrage dans l'aménagement du territoire et leur relation avec les problématiques paysagères. Elle débouche sur des problèmes de méthode, de ré-articulation des savoirs et des savoir-faire, de redécoupages spatiaux et territoriaux où se joue une redéfinition des objets entre l'objectif et le subjectif, le visible et l'invisible, le réel et le virtuel, mais aussi le patrimonial, le symbolique et l'identitaire dans la diversité des systèmes d'actions et de représentations.

Le principal défi lancé à la recherche demeure la capacité à mener de front le travail théorique sur la redéfinition des objets et des objectifs en fonction de la construction des questions environnementales, et d'autre part la recherche de dispositifs techniques et méthodologiques qui soient pertinents pour traiter les questions posées.

La spécificité de ces dernières, dont la recherche doit rendre compte, est liée à leur double nature : « *les problèmes d'environnement sont tout à la fois des problèmes naturels à dimensions sociales et des problèmes de société à dimensions naturelles* »<sup>(1)</sup>. Le paradigme géographique peut s'y inscrire totalement.

(1) JOLLIVET M. (dir.), *Sciences de la nature, sciences de la société : les passeurs de frontières*, Paris, éd. CNRS, 1992, 589 p.

Le présent numéro de *Sud-Ouest Européen* entend apporter quelques exemples de recherches récentes orchestrées par des géographes et fournir une illustration, bien que partielle, de la diversité des études dans le champ scientifique ainsi défini.

La question des représentations est essentielle pour aborder les problématiques environnementales et paysagères, si l'on considère que toutes deux sont des constructions sociales.

Marina Frolova nous propose une analyse très originale en mettant en correspondance, historiquement, les « images » de la montagne en Russie et en France depuis les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle, mais surtout en démontrant le rôle déterminant que jouent les différentes disciplines scientifiques selon qu'elles se positionnent du côté de la nature (naturocentriques) ou de la société (anthropocentriques). Partant de là, les efforts « d'objectivation » sont tout relatifs, même s'ils se réfugient derrière des systèmes de mesure des composantes naturelles du paysage extrêmement sophistiqués (géosystème), ou s'ils développent des formules mathématiques, seules garantes aux yeux de leurs auteurs de la scientificité de leurs analyses. L'intégration des activités humaines dans les modèles construits demeure encore exceptionnelle.

Sur le même registre mais dans le domaine des rapports entre protection de la nature et activités humaines, Johan Milian et Stéphane Loukianoff s'interrogent sur les conditions et les garanties qui seraient nécessaires pour assurer un développement durable. En développant le concept de « projet global de territoire », ils mettent en évidence les difficultés de mise en concordance de deux impératifs : *l'acceptabilité sociale* et *la viabilité économique*, nécessaires pour assurer la *durabilité écologique*. L'analyse des fondements et des pratiques de la protection de la nature, au niveau international puis en France, leur permet d'évaluer, avec une grande finesse, le poids des postures idéologiques alimentées par les scientifiques, notamment dans l'approche « *patrimoniale conservatoire* » qui a débouché sur une conception muséographique de la protection de la nature, longtemps dominante. Cet *écocentrisme idéologique*, alimenté par le *naturalisme scientifique* puis par l'*écologie systémique*, a longtemps (années 1960) bloqué toute perspective de construction d'une gestion concertée entre les différents acteurs concernés par la gestion d'un espace *a fortiori* protégé.

Ce qui ne signifie pas forcément protégé de toute action anthropique, bien au contraire puisque la préservation de la biodiversité, de ses habitats et de ses milieux de vie, passe de plus en plus par la préservation des activités humaines, notamment agricoles, qui ont contribué à la produire. Cette volonté de préserver l'*ethnodiversité* ainsi que le développement du « *génie écologique* » depuis la

fin des années 1980 attestent de cette volonté de concilier le caractère irrationnel de la protection de la nature (le *sensiment de naturalité*) avec la rigueur scientifique et les volontés de développement des pouvoirs locaux, en transformant la protection en « gestion » et en « valorisation ». Ces options nécessitent de s'extraire de l'approche zonale et exclusive de la protection et de la « remarquabilité » au profit d'une redéfinition des stratégies de conservation par l'approche territoriale. Cette conservation intégrée s'est traduite dans l'expérimentation de deux outils : les réserves de biosphère et les parcs naturels régionaux. L'analyse de leurs acquis pourrait permettre, de l'avis des deux auteurs, l'élaboration d'une démarche globale fondée sur un *projet de développement territorial* qui intègre les enjeux de la conservation du patrimoine naturel dans un projet de société.

Laurent Lelli et Sylvie Paradis-Maindive nous proposent une réflexion sur les enjeux paysagers des politiques de développement, mais surtout une méthode d'analyse et d'aménagement local qui nous permet d'évaluer les différences d'avec l'environnement. Si le cadre et la qualité de vie constituent un dénominateur commun, la spécificité de la dimension paysagère est sans aucun doute qu'elle fait appel à une perception sensible et visuelle, ancrée culturellement et socialement.

Partant du principe que « *le paysage naît de la rencontre entre la société et un espace* »<sup>(2)</sup>, L. Lelli et S. Paradis-Maindive ont cherché à définir les conditions du passage d'un « paysage ordinaire » à un « paysage remarqué » par un processus d'appropriation sociale qui favorise sa requalification et sa position au centre d'un projet de développement local. La question de la protection, de la gestion et de la valorisation de biens érigés en patrimoine collectif fait alors l'objet de pratiques et de procédures de concertation et de négociations innovantes. Le caractère innovant vient du fait qu'elles sont globales, complexes et intègrent les différents acteurs du développement local : ouvertes sur la prospective et la transmission aux générations futures, elles concernent le paysage comme l'environnement. Les deux problématiques participent de la même volonté de construction d'une démocratie citoyenne.

L'intégration progressive de la problématique environnementale dans la politique agricole européenne est abordée par une analyse comparée de l'application faite à la politique *agri-environnementale* en France et en Espagne, sous la pression des pays de l'Europe du Nord. Les hypothèses multiples sont mises à l'épreuve des événements, les contradictions et les enseignements sont évalués au regard des spécificités nationales et régionales. Noyaux de résistance et innovations cohabitent au point qu'il est encore

(2) BERTRAND G., « Le paysage entre la Nature et la Société », *RGPSO*, 1978, 49, 2, p. 239-258.

difficile de faire la part de ce qui demeure un alibi pour continuer à subventionner des pratiques agricoles « ordinaires » et ce qui modifie réellement les habitudes dans le sens du respect de l'environnement. Quoiqu'il en soit, l'enjeu est beaucoup plus global et dépasse la simple politique *agri-environnementale*. Il y a eu expérimentation sociale de pratiques de négociation multi-acteurs en fonction des multi-usages de l'espace rural ; il y a eu réflexion collective autour de la redéfinition des fonctions de l'agriculture centrée sur les rapports entre *agriculture, territoire, nature et société*. L'analyse comparée des conditions d'émergence, des problématiques et des conditions d'application des législations européennes permet d'évaluer la grande diversité des choix et des sens qu'implique l'articulation entre agriculture et protection de l'environnement. Les toutes dernières lois « d'orientation agricole » et « d'aménagement et de développement durable du territoire » permettent d'affiner les analyses.

L'étude de José Menor Torribio et Maria José Cuesta Aguilar apporte un exemple concret d'application des mesures agri-environnementales, en traitant de l'érosion dans l'olivieraie andalouse. Ici l'olivier n'est pas uniquement un facteur de production, c'est l'élément structurant du paysage qui méritera à ce titre des mesures de préservation qui viendront se corréliser avec des consignes de culture appropriées à la lutte contre l'érosion des sols.

Une équipe de chercheurs italiens a mené conjointement des études en géographie et dans le domaine de l'écologie historique pour faire l'analyse des conditions nécessaires à la durabilité des ressources biologiques du patrimoine rural de la montagne Ligure. Après l'exemple de l'application des mesures agri-environnementales en France et en Espagne, c'est l'Italie qui vient confirmer que c'est au niveau de la communauté européenne que s'expriment les avancées les plus significatives dans le domaine des interactions entre agriculture et environnement sous l'impulsion des pays de l'Europe du Nord. Les vallées de Ligurie nous fournissent un bel exemple d'articulation entre valorisation des produits locaux et préservation des ressources biologiques. En effet, contre toute attente, les produits locaux ont résisté dans ces vallées. Théoriquement condamnés par la logique économique du marché mondialisé, ils sont aujourd'hui reconnus comme composante vivante du patrimoine rural de la montagne Ligure et susceptibles à ce titre d'être revalorisés au vu de la valeur environnementale qu'ils représentent. La très riche biodiversité végétale de cette région est la conséquence de pratiques de production dont la profondeur historique, fortement ancrée aux lieux, est telle que leur valeur n'est pas « transférable ». Les auteurs démontrent avec beaucoup de perspicacité en quoi la préservation de cette biodiversité, intégrée dans un processus d'activation des ressources environnementales,

passer par la valorisation des productions fromagères et par le développement d'une économie de terroir. Leur localisation dans un parc régional favorise l'expérimentation d'un « modèle de réseau de marché local » en tant qu'action innovante et pouvant à ce titre bénéficier d'un financement communautaire. Vouloir développer une gestion environnementale revient dans ce contexte à protéger les derniers producteurs, leurs savoirs et leurs pratiques; ce qui aboutit à la remise en cause du modèle de développement unique prôné par l'Union Européenne et ses objectifs de « mise aux normes ». Les politiques italiennes, que cela soit au niveau national ou régional, restent bien en deçà des mesures qui seraient nécessaires. Vouloir préserver la biodiversité des pâturages en tant que composante biologique du patrimoine rural, pur produit de l'histoire de la société locale, revient à vouloir redonner une valeur marchande (hors de l'étroite logique économique actuelle) aux pratiques paysannes dont il est issu. La conception de la protection des espaces protégés est en train de changer en Italie. L'homme n'est plus considéré comme un élément perturbateur; non seulement les activités humaines doivent être conciliables avec la préservation de l'environnement, mais elles sont considérées comme partie intégrante de la production de richesses biologiques qui ne sont pas uniquement naturelles. Nos collègues italiens nous fournissent un nouvel exemple de redéfinition des ressources naturelles. Cette évolution interpelle directement la conception des analyses scientifiques qui sont amenées à redéfinir leurs objets et à construire leurs approches théoriques en faisant le choix de la complexité, entraînant pour le satisfaire des méthodologies ouvertes sur une interdisciplinarité devenue nécessaire.

L'étude de l'évolution historique du rôle du feu sur les dynamiques paysagères des Pyrénées centrales, par Johanna Faerber, fournit un bel exemple de la transformation sociale des questions environnementales au cours du temps. Le corps forestier et l'administration ont longtemps assimilé

l'écobuage à un « incendie destructeur », traitant les éleveurs bouilleurs de feu de criminels et leur opposant une réglementation extrêmement répressive. Tout au long du vingtième siècle, un processus de « déprise agricole » a entraîné l'enfrichement des pâturages et la diminution du nombre d'éleveurs, rendant le nettoyage par le feu, d'un côté de plus en plus indispensable, et de l'autre de plus en plus dangereux par manque d'hommes pour le maîtriser. Face à une réglementation inamovible, les contraintes imposées sont devenues inapplicables, entraînant la pratique de l'écobuage dans la clandestinité. De nombreux programmes de recherche-action ont contribué à définir les conditions d'un impact positif du feu sur la qualité des pâturages, mais aussi les conditions nécessaires à l'instauration de pratiques d'écobuage contrôlées sans danger pour les hommes et les forêts. Parce qu'ils n'ont pas été pris en considération pour l'élaboration d'une gestion multi-usages des espaces montagnards, les exactions et les querelles se multiplient.

Alexis Mercier, spécialisé en hydrologie, démontre en quoi la transformation de l'Ariège dépasse de beaucoup la seule évolution morpho-dynamique et en quoi l'altération de l'hydrosystème fluvial dans son ensemble, qui aggrave les risques d'inondation, est directement imputable à l'action anthropique, notamment à la multiplication des barrages depuis 1939. Ce faisant, il atteste de l'évolution récente de la géographie physique, prête à intégrer l'action anthropique au centre du système étudié et non en tant qu'élément perturbateur. Le modèle de dynamique fluviale élaboré par A. Mercier, basé sur la construction d'un système complexe, traduit les changements qui pénètrent la géodynamique des milieux sous la pression des nécessaires interactions entre « systèmes naturels » et « systèmes sociaux » pour aborder des questions d'environnement ouvertes sur la prospective.

Monique BARRUÉ-PASTOR